



Mieux valoriser vos déchets : Passez à une économie circulaire

Gestion des déchets

24 septembre 2024- Ajaccio - 7h

Accessible aux personnes en situation d'handicap

Public visé :
Dirigeant(e), Responsable RSE, HSE, Qualité, environnement

Prérequis :
Travailler dans une entreprise Agroalimentaire

Intervenant et Contact Pédagogique

Yvan DELOCHE
Critt IAA SUD
Yvan.deloche@critt-iaa-paca.com

Contact Administratif

Laure DUPIN -
04 90 31 55 08
laure.dupin@foodinpaca.com


AGROALIMENTAIRE SUD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Enregistrée sous le numéro 93840083884
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat
N° de Certificat Qualiopi : FR060037-2

Mise à jour : le 27/02/2024



Objectifs

Les stagiaires seront capables de :

- Identifier les critères réglementaires, techniques et économiques d'une gestion des déchets efficace



Programme

9h-12h30

- Les obligations réglementaires des entreprises
- Identifier ses enjeux déchets en approche cycle de vie
- Introduction à la fonctionnalité

14h-17h30

- La notion de coût complet des déchets
- Suivre et piloter la gestion de ses déchets



Moyens pédagogiques et techniques

- Exposés suivis de questions-réponses
- Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quizz, exercices pratiques et/ou jeux de rôles
- Support de formation remis aux stagiaires
- Les formations en présentiel se déroulent dans une salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement

Au besoin, notre référent handicap, se tient à votre disposition pour organiser votre accueil et le déroulement de la formation. Contactez notre responsable administratif de la formation (laure.dupin@foodinpaca.com) au 04 90 31 55 08.



Modalités d'évaluation, de suivi et de sanction

- Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, évaluation des acquis (Les critères d'évaluation sont directement reliés aux objectifs cités au début du programme), recueil des appréciations
- Feuille d'émargement
- Attestation de formation



Tarifs Repas et documentation compris - (Prise en charge possible par votre OPCO)

Adhérent 2024 : 500€ HT

Non adhérent 2024 : 700€ HT

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société - Repas et documentation compris



Inscription en ligne : [cliquez ici](#) - Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation

Prise en charge à 100 % pour les adhérents Ocapiat (< 50 salariés) dans le cadre de l'offre régionale Ocapiat Inscription obligatoire sur le site Ocapiat

Conditions d'annulation :

Toute annulation devra faire l'objet d'une notification écrite (mail, fax, courrier).

Pour toute inscription annulée après le 10/09/2024, la totalité des frais sera due au Critt Agroalimentaire Sud.

Le Critt Agroalimentaire Sud se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation (notamment en cas de manque d'inscrits), et d'en informer le stagiaire au plus tard 5 jours avant la date de la Formation